



## Loire, patrimoine écologique à préserver

Thème 2 : La Loire, espace économique, espace écologique

Calendrier Engagement  
**2016-2017**

--	--	--	--

Échéance prévisionnelle  
**2017**

FICHE INFORMATION n° :  
**02\_15\_01**

Maîtrise d'ouvrage : Nantes Métropole / Direction Générale Déléguée  
Cohérence Territoriale

### **ACTION : Élargissement du zéro phyto aux partenaires et communes de NM**

#### **RAPPEL DE L'ENGAGEMENT n° 15 :**

Dès 2016, Nantes Métropole souhaite élargir l'action « Zéro phytosanitaire » à ses partenaires et aux communes de l'agglomération. Pour les professionnels et habitants, elle développera des outils de sensibilisation : diffusion d'informations sur la qualité des cours d'eau avec les factures d'eau, guide d'information sur l'entretien des cours d'eau... La Métropole inscrira aussi des temps de partage sur la vigilance écologique et la qualité de l'eau à l'agenda de la Commission Consultative des Services Publics Locaux. Elle réalisera dès 2016 des bassins de stockage et de restitution limitant le rejet d'eaux usées et engagera des travaux de restauration des marais de l'Erdre et de la Chézine.

#### **DESCRIPTIF DE L'ACTION :**

Avoir une visibilité sur l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire, et en particulier par les autres acteurs publics que Nantes Métropole. Cette action est complémentaire de celle déjà engagée par NM à la DEP et qui a permis de réduire fortement l'usage des pesticides dans le cadre du désherbage des espaces publics métropolitains. Cette action vise à centraliser et coordonner les informations et données relatives à l'utilisation des produits phyto par exemple sur les espaces verts et espaces plantés gérés par les communes, sur les réseaux de tramway, ferroviaires et routiers non gérés par NM (liste non établie, à définir dans le cadre de l'action) :

- définir plus précisément le cadrage (portage...), les attentes et modalités de réalisation de l'action
- identifier les utilisateurs visés par cette action
- prendre contact avec ces utilisateurs
- collecter, centraliser et analyser les données
- définir les attentes de NM vis-à-vis de ces utilisateurs et les en informer
- s'appuyer si nécessaire sur les outils existants développés par autres structures (ecophyto, chartes...)

#### **CALENDRIER PRÉVISIONNEL :**

Démarrage et mise en œuvre en 2017

#### **MODALITÉS DU DIALOGUE CITOYEN ASSOCIÉ :**

Cette action, au vu de son contenu, ne fait pas l'objet d'un dialogue citoyen en plus de la CPL.

#### **DIMENSION FINANCIÈRE :**

Temps-homme